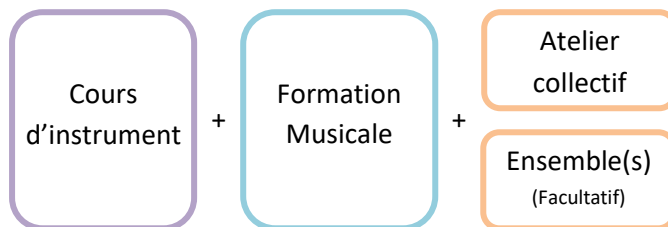




**FORMULAIRE D'INSCRIPTION 26/27  
ADOS (Collège)  
FORMATION INITIALE**



Ados de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> n'ayant pas terminé les 4 premières années de Formation Musicale  
**Parcours Formation Initiale ou Musiques Actuelles Amplifiées-Jazz**



Merci de cocher ci-dessous votre situation :  
 1ère inscription       Réinscription

**RENSEIGNEMENTS ELEVE**

NOM : ..... Prénom : .....  
 Sexe :  Féminin     Masculin    Date de naissance : ..... / ..... / .....    Classe de l'enfant : .....  
 Adresse : .....  
 ..... Ville : ..... Code postal : .....  
 Besoins spécifiques :  Oui     Non

**REPRESENTANT LEGAL 1 (responsable payeur)**

NOM : ..... Prénom : .....  
 Mère     Père     Autres (précisez) : ..... Profession : .....  
 Adresse complète (si différente de celle de l'élève):  
 .....  
 Téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / ..... Courriel : .....@.....

**REPRESENTANT LEGAL 2**

NOM : ..... Prénom : .....  
 Mère     Père     Autres (précisez) : ..... Profession : .....  
 Adresse complète (si différente de celle de l'élève):  
 .....  
 Téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / ..... Courriel : .....@.....

**PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (autre que les responsables légaux)**

NOM : ..... Prénom : .....  
 Lien de parenté : ..... Téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Si votre enfant a **des besoins spécifiques** et que vous souhaitez bénéficier d'un aménagement de l'offre pédagogique, **merci de prendre contact avec la direction de l'école.**

## CHOIX DES COURS

**Année :** Veuillez cocher l'année de l'élève

- 1<sup>ère</sup> année       2<sup>ème</sup> année       3<sup>ème</sup> année       4<sup>ème</sup> année

**Souhait de l'instrument :**

Souhait 1 : .....      Souhait 2 : .....

En cas de pratique d'un second instrument, merci de remplir un autre formulaire.

**Souhait de la Formation Musicale + Atelier collectif :**

Numérotez ci-dessous votre choix par ordre de préférence :

1<sup>ère</sup> année :

- Mardi 18h15-19h puis 19h15-19h45 : **FM1 Ados puis Atelier Rythme Ados**

2<sup>ème</sup> année :

- Mercredi 16h15-18h : **FM2 (Petite Harmonie) puis Petite harmonie**  
 Mardi 19h15-20h30 : **Atelier Rythme Ados puis FM2 Ados**

3<sup>ème</sup> année :

- Mardi 19h-20h30 : **FM3 Ados puis Atelier Rythme Ados**  
 Mercredi 17h-18h45 : **Petite harmonie puis FM3 (petite harmonie)**  
 Lundi 18h-19h : **FM spécifique MAAJ (Musiques Actuelles Amplifiées-Jazz)**

4<sup>ème</sup> année :

- Mardi 20h30-21h15 : **FM4 Ados**  
 Mardi 19h45-21h15 : **Atelier Rythme Ados puis FM4 Ados**  
 Lundi 18h-19h : **FM spécifique MAAJ (Musiques Actuelles Amplifiées-Jazz)**

**Souhait des Pratique(s) d'Ensemble(s) :** (facultatif) (2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année)

Cochez votre souhait de pratique(s) collective(s) sur le tableau page suivante en fonction du tableau ci-dessous :

<b>1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années :</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Percussions brésiliennes</li><li><input type="checkbox"/> Percussions africaines</li><li><input type="checkbox"/> MAO (Musique Assistée par Ordinateur)</li></ul>	<b>3<sup>ème</sup> année : (en + des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années)</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Petite Harmonie</li><li><input type="checkbox"/> Harmonie</li><li><input type="checkbox"/> Ensemble Petites cordes</li><li><input type="checkbox"/> Ensemble de Trombones</li></ul>
<b>4<sup>ème</sup> année :</b> Sélection libre sur la page suivante	

(L'accès aux ensembles ne peut se faire qu'avec l'accord du professeur d'instrument et de l'enseignant en charge de l'ensemble, en fonction du niveau de l'élève et des places disponibles).

Des changements de pratique d'ensemble sont possibles à la rentrée.

La confirmation d'inscription dans les pratiques d'ensemble n'est définitive que fin septembre/début octobre.

### Instruments enseignés dans le parcours Formation Initiale

Alto  
Basson  
Clarinette  
Clavecin  
Contrebasse  
Cor  
Flûte à bec  
Flûte traversière  
Guitare classique  
Hautbois  
Percussions  
Piano classique  
Saxophone  
Trombone  
Trompette  
Tuba  
Viole de gambe  
Violon  
Violoncelle

### Instruments enseignés dans le parcours MAAJ

Basse électrique  
Batterie  
Chant (lyrique ou pop)  
Contrebasse  
Guitare électrique  
Guitare Folk  
Guitare Jazz  
Piano Jazz

Les Ensembles Formation Initiale Ados (Collège) 2026-2027											
LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
<b>ENSEMBLES DE MUSIQUES CLASSIQUES - ANCIENNES</b>											
<input type="checkbox"/>	Orchestre Symphonique de la Batterie 18h30-20h			<input type="checkbox"/>	Petite harmonie 17h-18h	<input type="checkbox"/>	Ensemble de trombones 19h-20h (1x/15j)			<input type="checkbox"/>	Ensemble musique ancienne - débutants 9h-10h
				<input type="checkbox"/>	Ensemble Petites cordes 17h30-18h30					<input type="checkbox"/>	Ensemble de cuivres 11h30-13h00
				<input type="checkbox"/>	Harmonie 18h30-20h					<input type="checkbox"/>	Ensemble musique ancienne - confirmés 14h-16h (1x/15j)
				<input type="checkbox"/>	Ensemble de clarinettes 20h-21h						
<b>ENSEMBLES DE MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIEES JAZZ (MAAJ)</b>											
<input type="checkbox"/>	Ensemble de Jazz 20h-21h	<input type="checkbox"/>	Son & effets Musiques Actuelles 21h-22h	<input type="checkbox"/>	Ensemble Pop-Rock 15h-16h						
<input type="checkbox"/>	Ensemble Pop Rock 21h-22h	<input type="checkbox"/>	Ensemble de jazz 19h-20h	<input type="checkbox"/>	Ensemble Jazz-Funk 18h30-19h30						
<b>ENSEMBLE DE CLAVIERS</b>											
		<input type="checkbox"/>	17h30-18h30	<input type="checkbox"/>	après-midi (en recrutement)			<input type="checkbox"/>	soir (en recrutement)	<input type="checkbox"/>	matin (en recrutement)
		<input type="checkbox"/>	18h30-19h30	<input type="checkbox"/>	18h30-19h30						
<b>ENSEMBLES DE PERCUSSIONS</b>											
<input type="checkbox"/>	Percu africaines enfants/ados 18h50 à 19h50			<input type="checkbox"/>	Percussions brésiliennes 18h40-19h40						
<b>ENSEMBLES DE GUITARES CLASSIQUES</b>											
<input type="checkbox"/>	19h-20h			<input type="checkbox"/>	16h-17h						
<input type="checkbox"/>	Trio de guitares classiques 19h30-20h30										
<b>MUSIQUE ASSISTEE PAR ORDINATEUR (MAO)</b>											
		<input type="checkbox"/>	17h30-18h30 (débutants)								
		<input type="checkbox"/>	18h30-19h30 (intermédiaires)								
		<input type="checkbox"/>	19h30-20h30 (avancés)								
		<input type="checkbox"/>	20h30-21h30 (avancés)								

## LOCATION D'INSTRUMENT

oui       non

Les instruments en location dans le cadre des études de l'E.M.M.D. font l'objet d'un contrat de location (la location n'est pas automatique et est laissée à l'appréciation de la Direction).

Dans la limite du parc instrumental disponible.

Les instruments qui sont exclus du dispositif de location de l'E.M.M.D. sont :

La batterie, le clavecin, la flûte à bec, toutes les sortes de guitares, le piano, le tuba, la viole de gambe.

Toutefois, les enseignants pourront vous orienter vers un professionnel pour louer votre instrument.

## ASSURANCES

### 1. Responsabilité Civile

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e) : .....

Certifie être titulaire d'une assurance garantissant ma responsabilité civile et la responsabilité civile de mon enfant si celle-ci venait à être mise en cause dans l'enceinte et dans le cadre des activités de l'École Municipale de Musique et de Danse de Guyancourt, *in situ* et en dehors de l'établissement. Cette assurance couvre les dommages causés à autrui. Pour les dommages subis par l'enfant, les parents doivent souscrire une assurance complémentaire.

- **Compagnie ou agent** : .....
- **Numéro de contrat** : .....

Les élèves sont sous la responsabilité de l'École Municipale de Musique et de Danse qu'à partir du moment où ils sont confiés à leur professeur dans sa classe et uniquement pendant la durée du cours. Cette responsabilité ne s'exerce pas pour les attentes avant ou après les cours, les élèves mineurs sont alors sous la responsabilité de leurs parents. Seule une autorisation signée des parents permet à un élève mineur de quitter les locaux pendant les heures de cours si nécessaire.

2. Assurance location d'instrument : Une attestation d'assurance actualisée doit être fournie à l'EMMD pour toute location

## PARTICIPATION AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT ANNEE 2026-2027 :

Je souhaite participer au conseil d'établissement de l'E.M.M.D., un seul membre par famille pourra y participer :

➤  OUI    NON : En tant qu'élève-ADO

**ou**

➤  OUI    NON : En tant que parent d'élève (nom/prénom :.....)

Pour plus d'informations, vous trouverez la charte du conseil d'établissement sur le site de la Batterie

Date et signature (du représentant légal) :

## AUTORISATION DES DROITS

J'atteste avoir pris connaissance du règlement des études et du règlement intérieur de l'École Municipale de Musique et de Danse disponibles au secrétariat et téléchargeable sur [www.labatteriedeguyancourt.fr](http://www.labatteriedeguyancourt.fr) voir onglet : Ecole Municipale de Musique et de Danse (E.M.M.D.).

J'atteste avoir pris connaissance de la grille tarifaire 2026-2027.

Pour des raisons pratiques, j'autorise l'École Municipale de Musique et de Danse à communiquer avec moi par mail

Concernant les **droits à l'image** (cf chapitre VI du règlement intérieur)

J'autorise  Je n'autorise pas

Concernant **une intervention en cas de problème médical** (cf chapitre IV-a du règlement intérieur)

J'autorise  Je n'autorise pas

J'autorise Scène 2 Guyancourt à m'envoyer sa **newsletter mensuelle**

J'autorise  Je n'autorise pas

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier/informatique par la commune de Guyancourt afin d'inscrire les élèves, de facturer et de gérer l'organisation des cours y compris à distance et la location d'un instrument. Elles sont collectées par l'École Municipale de Musique et de Danse et lui sont destinées ainsi qu'au service Régie des recettes et aux enseignants. Elles sont conservées 10 ans pour les inscriptions, 1 an pour les pré-inscriptions sans suite. La base juridique du contrat est le traitement. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez exercer vos droits d'effacement au terme des délais de conservation, d'accès aux données, de rectification ou de limitation en contactant le Délégué à la Protection des Données personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à [dpd@cigversailles.fr](mailto:dpd@cigversailles.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

## CHOIX DU MODE DE PAIEMENT

Veillez cocher votre choix :

Trimestriel

Annuel

Merci de vous référer à la *Grille tarifaire* et à la notice *Calcul du quotient et paiement*.